



L'ADMR : premier réseau d'aide à domicile à s'engager dans le programme Seniors en Vacances !

Alors que le nombre de personnes âgées est en constante augmentation, trouver des solutions pour prévenir les effets du vieillissement et permettre de vivre plus longtemps à son domicile est devenu un enjeu sociétal majeur. Et si les vacances étaient une réponse à cette problématique ? C'est parce qu'ils sont convaincus des effets bénéfiques des vacances sur le moral et la santé que l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) et le réseau ADMR ont signé, le 6 janvier, une convention de partenariat pour faciliter l'accès aux vacances et promouvoir le programme Seniors en Vacances auprès du public âgé des associations ADMR.

Deux acteurs complémentaires

L'ADMR a trouvé avec le programme Seniors en Vacances une nouvelle solution **pour diversifier son offre de répit** en faveur des personnes âgées. Certaines associations locales du réseau ont déjà organisé des séjours Seniors en vacances pour leurs clients. Cette offre vient donc enrichir le bouquet de services d'ores et déjà proposé par les associations ADMR auprès d'environ 500 000 personnes âgées. Il sera présenté comme une offre sur mesure destinée à compléter naturellement les prestations mises en place dans le cadre du projet de vie de la personne.

Pour l'ANCV, s'engager auprès d'un organisme de services à la personne est **une grande première**, mais aussi **une opportunité** de continuer à faire connaître son programme au plus grand nombre de retraités, de se rapprocher d'un public isolé, et de s'appuyer sur l'expertise d'un réseau de proximité dans l'accompagnement des seniors. Grâce au mode d'intervention des associations ADMR, c'est **Seniors en Vacances qui va à la rencontre des personnes âgées** : les professionnels de terrain et les bénévoles de l'ADMR vont proposer le programme Seniors en Vacances aux personnes auprès desquelles ils interviennent, et accompagner leurs clients fragilisés dans la réalisation de leur projet de vacances.

Le socle de ce partenariat : une volonté commune d'apporter aux personnes âgées des solutions au bien vieillir et retarder la perte d'autonomie.

Vieillir signifie parfois dépendance, précarité, problème de mobilité, isolement... c'est pourquoi l'ADMR et l'ANCV, chacun avec ses outils, cherchent à lutter contre ces effets du vieillissement. Créer du lien, travailler à un projet de vie avec leurs clients, les accompagner, les soutenir, c'est ce que font les équipes de professionnels et de bénévoles des associations locales ADMR partout en France. Ce sont des engagements forts qui font naturellement écho à ceux de l'ANCV dont la mission est de favoriser l'accès aux vacances pour tous pour permettre à chacun de profiter d'un moment de repos, d'une parenthèse qui soit aussi un moment créateur d'échanges, de rencontres, et qui réinscrit les personnes aidées dans une dynamique de projet et de lien social.

A propos de l'ADMR

La mission première de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles. Le mode d'intervention de l'ADMR est fondé sur :

- une action de proximité, pour être au plus près des personnes et leur apporter une offre de service qui réponde bien à leurs attentes ou besoins ;
- une action solidaire, à travers de petites équipes de bénévoles issus de la population locale, qui développent une action collective créatrice de lien social entre toutes les composantes de la population. Cette action vise à créer de nouvelles solidarités là où celles qui existaient se révèlent défailtantes ou inexistantes.

Forte de 65 ans d'expérience, l'ADMR, premier réseau français de proximité avec 3 350 associations locales, est la référence des services à la personne. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre gammes : Autonomie, Domicile, Famille et Santé. Plus de 110 000 bénévoles et près de 105 000 salariés conjuguent compétences et engagement pour délivrer 105 millions d'heures de prestations par an et permettre à 700 000 clients de mieux vivre au quotidien. Proximité et solidarité : la personne est au cœur de notre projet.

A propos de l'ANCV

Créée en 1982, l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) est un établissement public qui a pour mission sociale le développement de l'accès aux vacances pour tous. L'Agence s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,4 millions de bénéficiaires) et des programmes d'action sociale au profit des publics en difficulté. L'établissement public consacre l'intégralité de ses excédents de gestion au financement de programmes d'action sociale qui visent à favoriser l'accès aux vacances et à la pratique sportive des populations en difficulté et à la mixité sociale pendant le temps des vacances. L'Agence attribue des aides à la personne à 210 000 bénéficiaires à travers ses partenaires (associations, collectivités territoriales, organismes sociaux) aux familles notamment monoparentales, aux jeunes des quartiers, aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées et elle contribue au financement du patrimoine du tourisme social (villages de vacances) par des aides à l'investissement et des apports en capital. L'ensemble de l'action sociale a représenté 20 millions d'euros en 2011.

A propos du programme Seniors en vacances

Seniors en Vacances est un programme d'action sociale de l'ANCV mis en place en 2007. Destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, il leur permet de partir en vacances par le biais de séjours en groupe ou en individuel. Rompre l'isolement et créer du lien social, tels sont les objectifs de ce programme. L'ANCV propose toute l'année (sauf en juillet et en août) des séjours à un tarif unique vers 150 destinations en France et une en Belgique (hors transport). Les personnes âgées non imposables et leur conjoint peuvent bénéficier d'une aide financière de l'ANCV de 50%, tout comme l'aidant familial d'une personne âgée. Ce programme existe aujourd'hui sous différentes déclinaisons afin de répondre aux problématiques du vieillissement de la population (répit des aidants, accompagnement au deuil ? séjours prévention santé). Depuis 2007, plus de 75 000 retraités sont partis en vacances grâce au programme Seniors en Vacances.

Contact ANCV

Joëlle Muzeau – T : 01 34 29 53 53 / jmuzeau@ancv.fr

Elyse Pérusseau – T: 01 45 49 29 79 / 06 10 10 56 38 / elyse.perusseau@meanings.fr

Contact ADMR

Florent Lebaigue – T : 01 44 65 55 42 / flebaigue@un.admr.org